



Expulsion apres jugement tribunal

Par **fafa59775**, le **23/08/2014** à **09:27**

bonjour

ayant eu des soucis pour regler mon loyer du a une perte d emploi et etant a IASS 460 euros par mois mon proprietaire a fait une demande d expulsion.Le jugement a ete rendu le 18 avril 2014 en faveur de mes proprietaire.j ai recu le courrier m en informant le 18 juillet par le tribunal,suivi d un courrier d huissier le 23 juillet dans lequel il me signifie que je peux faire appel de la decision aupres de la cours d appel de paris.J aimerai savoir quelle date dois je prendre en compte estce celle du 18 avril ou celle a laquelle j ai recu courrier et comment faire pour faire appel et combien de temps ai je pour le faire sachant qu aujourd'hui j ai retrouve un travail depuis 7 mois et que le paiement de mon loyer a repris depuis cette date.

merci de pouvoir m eclairer car je suis un peu perdu.

par avance merci

cordialement

Par **Jo06**, le **24/08/2014** à **09:02**

Bonjour

compte tenue de votre situation et vue l'urgence le conseil d'un avocat est souhaitable